

COMMUNE DE SAINT-MAURICE-D'IBIE

RELEVÉ DE DECISIONS

Suite à la séance du Conseil Municipal du 23 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de SAINT-MAURICE-D'IBIE, régulièrement convoqué en date du 19 septembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre-Henri CHANAL, Maire.

Membres présents :

Mathieu ANDRÉ, Pierre-Henri CHANAL, Elodie EMENT, Serge VALLOS, Agnès GOLFIER, Florian THIBON, Philippe LOMBARDO

Membres absents ou excusés :

Sébastien DUMEZ, Françoise HERPIN, Sharon ARSAC

Procurations :

Françoise HERPIN a donné procuration à Agnès GOLFIER

Sébastien DUMEZ a donné à Florian THIBON

Sharon ARSAC a donné procuration à Elodie EMENT

Secrétaire de séance :

Le Conseil Municipal a désigné Elodie EMENT comme secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté à l'unanimité les délibérations suivantes :

2025092301 Demande de subvention pour le contrôle du toit de l'église.

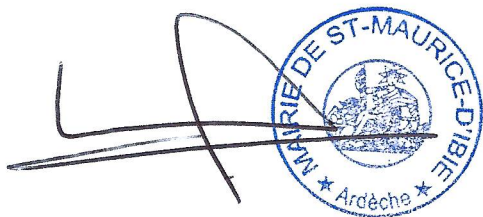
2025092302 Validation du montant des attributions de compensation.

2025092303 Adhésion et mise en place du service PayFiP.

2025092304 Augmentation du taux de cotisation de l'assurance prévoyance MNT.

2025092305 Etude pour la mise en place d'un système basique de vidéoprotection.

Fait à Saint Maurice d'Ibie, le 25 septembre 2025 et publié ce même jour.



Pierre-Henri CHANAL
Maire